

À nos lecteurs!

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **17 (1866)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES.

RÉDIGÉ PAR

EL. LANDOLT & J. KOPP.

N^o. 1.

1866.

Le JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE paraît tous les mois, en français, chez E. SCHULER, éditeur à Bienne. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de Fr. 2. 50. par an, franco dans toute la Suisse. On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.

A NOS LECTEURS!

Le JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE continuera à paraître en 1866, en allemand et en français, par numéros mensuels d'une feuille; le prix d'abonnement est de fr. 2. 50 par an. C'est l'organe de la *Société des Forestiers Suisses*, et il est envoyé aux membres sans frais. Sa mission est la même que celle de la société: il a pour but de faire connaître au peuple ses vrais intérêts forestiers, et d'encourager les membres de la société à concourir sans relâche au développement de l'économie forestière, quels que soient les obstacles qui viennent entraver leurs efforts.

Dans ce but, il publiera les procès-verbaux des assemblées générales et des séances du comité permanent, des articles sur les différentes branches de la sylviculture, des rapports sur le développe-

ment de l'économie forestière dans les différents cantons, sur les faits qui peuvent intéresser cette branche d'activité, et sur les changements dans le personnel de l'administration. En outre il donnera des extraits d'autres journaux forestiers, et la rédaction s'efforcera de tenir ses lecteurs au courant des publications nouvelles qui pourront les intéresser. Nous ne nous adresserons pas seulement aux hommes de l'art ; mais nous aurons tout particulièrement en vue les besoins de tous ceux qui sont appelés, de près ou de loin, à s'occuper des forêts, par exemple les autorités de communes et de corporations, les propriétaires de forêts privées et les gardes-forestiers. Nous éviterons d'un côté de n'être compréhensibles que pour les hommes de l'art, et de l'autre de traiter nos sujets d'une manière trop superficielle, et sans étudier les rapports des causes et des effets.

Pour remplir notre tâche d'une manière satisfaisante, nous avons besoin de l'active coopération de nos correspondants et d'un cercle de lecteurs aussi étendu que possible ; si nous souhaitons d'obtenir ces deux appuis, ce n'est pas pour notre propre avantage, mais pour celui de la bonne cause que nous défendons.

LA RÉDACTION.
